

■ **Gravisa SA**, à Satigny, réalisation de revêtements superficiels de chaussées; etc. (FOSC du 01.03.2001, p. 1555). Les pouvoirs de Largo Jean-Pierre sont radiés. La procuration de Bouy Jean-Paul et Hermès Jean-Marie est radiée. Beauverd Jean est maintenant domicilié à Saint-Sulpice (VD). Bornet Pierre, de Château d'Oex, à Bernex, Fellay Paul, de Bagnes, à Fully, et Maranzana Marc, de France, à St.Gingolph, F, signent par procuration, collectivement à deux, sauf avec un fondé de pouvoir.

Journal no 7173 du 09.07.2002  
(00559068 / CH-660.0.965.988-3)